

## **Document de travail pour la table ronde 2.1**

### **Migration, diversité et sociétés harmonieuses**

L'une des conditions préalables pour qu'une nation se développe est de vivre ensemble en harmonie, dans le respect de la diversité culturelle. De nos jours, les effets de la mondialisation peuvent être observés presque partout dans le monde. Parmi les conséquences, il faut souligner la cohabitation de populations diverses qui sont de plus en plus hétérogènes et d'origines différentes. Aujourd'hui, il est rare de trouver un pays homogène et monoculturel.

Comme les gens partout dans le monde, les migrants, en tant qu'êtres sociaux, appartiennent à de multiples réseaux qui répondent à des besoins et à des obligations associatifs à caractère personnel, national, religieux, socio-économique ou professionnel ou plus large encore. Deux de ces réseaux revêtent une importance particulière en ce qui concerne les effets qu'ils ont sur la nature de l'expérience des migrants : celle vécue au sein de la société du pays d'origine et celle vécue au sein de la société du pays de destination. Les relations des migrants avec le pays d'accueil déterminent en grande partie leur expérience migratoire (c'est-à-dire, si elle est positive ou négative). Dans ce document de travail, l'accent est mis sur les relations du migrant avec sa société d'accueil.

### **L'insertion et l'établissement des migrants dans les sociétés d'accueil en tant que phénomène multidimensionnel :**

Il y a environ 1 milliard de migrants internes et internationaux dans le monde, qui coexistent avec quelques 6 milliards d'indigènes, et qui s'efforcent de partager des conceptions communes comme un moyen de créer des sociétés harmonieuses et pacifiques. Toutefois, ce processus dépend, dans une certaine mesure, de cadres politiques appropriés et de politiques d'intégration judicieuses.

Trois principaux modèles politiques ont été mis en œuvre et débattus au fil des ans : *l'assimilation*, *l'intégration* (y compris l'interculturalisme) et le *multiculturalisme* (communautarisme).

Chacun de ces concepts comporte de nombreuses variantes et probablement aucun d'entre eux n'a existé sous une forme « pure », mais en résumé :

- L'assimilation est le processus par lequel on s'attend à ce que les migrants s'adaptent à la société d'accueil, en vue d'être complètement assimilés à la population autochtone. Ils doivent renoncer à des éléments importants de leur identité culturelle et / ou religieuse afin de s'assimiler pleinement. Le meilleur indicateur d'assimilation est la disparition totale des spécificités nationales et culturelles des migrants dans la sphère publique. Elle les oblige à subir une transformation globale en adoptant ses normes, ses valeurs et ses modes de vie (ce qui implique la nécessité de mettre de côté leurs références de vie d'origine) afin d'être reconnus comme des membres égaux de la société. L'assimilation ne laisse aucune place à l'hétérogénéité ou à la diversité et se réfère aux états-nations aux caractéristiques mono-culturelles, mono-ethniques et mono-religieuses.
- Le modèle multiculturel permet l'existence d'une pluralité de communautés qui vivent côte à côte avec un assez faible niveau d'interaction entre elles et la communauté d'accueil (d'où le terme parfois utilisé de « communalisme »). Selon ce concept, la préservation et le développement de la vie culturelle et sociale des minorités ethniques, linguistiques et religieuses - et donc de la diversité - devraient être maintenus. Les politiques multiculturelles ont activement incité les immigrants à conserver leur identité. Certains pourraient dire que cela a mené à des sociétés segmentées, mettant en danger la cohésion sociale ( plusieurs sociétés en parallèle ou des enclaves ethniques composées d'immigrants de première, deuxième et troisième génération ayant des valeurs culturelles et des modes de vie différents, donnant lieu à un risque éventuel de conflit avec les normes des sociétés d'accueil ), tandis que d'autres soutiennent que des cultures florissantes d'origine différente dans les villes font partie du tissu social qui les rend dynamiques.
- L'intégration est un processus à double sens d'adaptation réciproque de la part des migrants et de la société d'accueil, à savoir :

- La volonté et un effort *individuel* déployé par les migrants de s'accommoder et s'adapter à la société d'accueil (l'intégrabilité de la personne)
- La capacité d'intégration de la *société* (y compris par ses membres) pour s'adapter à une société en mutation.

L'approche d'intégration vise à créer des sociétés harmonieuses en renforçant la cohésion sociale et en encourageant un « vivre ensemble » dans la paix et la compréhension mutuelle. L'intégration nécessite des politiques d'intégration judicieuses qui renforcent la capacité d'intégration de la société d'accueil. Le processus d'intégration ne peut réussir qu'en protégeant à tout prix la cohésion sociale de la société d'accueil et vice versa. La cohésion sociale est menacée en l'absence d'intégration sociale. Selon un rapport de l'OCDE, une société solidaire est celle qui « *s'efforce d'assurer le bien-être de tous ses membres, lutte contre l'exclusion et la marginalisation, crée un sentiment d'appartenance, favorise la confiance et offre à ses membres la possibilité de s'élever sur l'échelle sociale* ».

Le modèle d'intégration sociale, selon sa conception préliminaire, visait à éviter la segmentation sociétale (des sociétés parallèles) induite par certaines formes de multiculturalisme et les réactions politiques de certaines communautés aux pressions assimilantes, aux inégalités et à la ségrégation qu'elles éprouvaient en raison de leur race ou leur culture. Un outil qui a été adopté pour gérer la diversité d'une manière qui ne porte pas atteinte aux politiques d'intégration complète des migrants est le dialogue interculturel, « un échange de vues ouvert, respectueux et basé sur la compréhension mutuelle, entre des individus et des groupes qui ont des origines et un patrimoine ethnique, culturel, religieux et linguistique différent »<sup>1</sup> L'approche interculturelle de la diversité par le dialogue va au-delà de l'égalité des chances et du respect des différences (et des communautés) culturelles existantes, vers la transformation pluraliste de l'espace public, des institutions et de la culture civique par le biais d'une fécondation croisée à travers toutes les frontières, entre les cultures « majoritaires » et les cultures « minoritaires », les cultures dominantes et les « sous-cultures », les localités,

---

<sup>1</sup> Livre blanc sur le Dialogue Interculturel

les classes sociales, les confessions, le secteur privé, les diasporas, etc., comme source d'innovation culturelle, sociale, civique et économique.

Selon Emile Durkheim, l'approche interculturelle s'efforce de rester axée sur le pilier principal de la cohésion sociale, sur l'internalisation des normes communes et des valeurs des individus à travers une conscience collective et un contrôle social. Ajoutons à ce stade que ces normes et valeurs doivent être approuvées et acceptées par toutes les parties (y compris les migrants et les citoyens nés à l'étranger), étant donné que la cohésion sociale ne s'applique plus aux sociétés mono-ethniques et mono-culturelles, comme ce fut le cas à l'époque d'Emile Durkheim, mais aux sociétés multiethniques et multiculturelles d'aujourd'hui.

Il existe des divisions sociales quand un groupe s'exclut ou est exclu de la société : le lien social est affecté, avec le risque de segmentation sociale et le risque que certains groupes ignorent, rejettent ou contestent le système politique et la paix sociale de la société d'accueil.

La séquence dans laquelle ces modèles ont été appliqués est en partie historique. **L'assimilation** était populaire dans les années cinquante et soixante, quand le monde était beaucoup plus grand, et un voyage vers un lieu éloigné signifiait un isolement presque total de son ancien pays, de sa famille et de ses amis.

La transition vers l'intégration est venue avec le développement des transports et de la technologie, ainsi qu'avec le constat qu'il n'était ni possible ni souhaitable pour les migrants de se séparer de leurs anciennes identités pour faire partie indissociable de leur société d'accueil et qu'il était plus réaliste de viser une **adaptation réciproque**.

Alors que certains pays ont initialement adopté le modèle d'assimilation, d'autres favorisaient le **multiculturalisme** ; ils accueillaient une multiplicité de groupes ethniques qui pratiquaient des modes de vie, des traditions culturelles et des langues particuliers, et maintenaient des réseaux de soutien social. L'approche multiculturalisme a signifié que certains pays ont permis la coexistence de différents groupes de migrants avec des ressortissants nationaux, en favorisant leur intégration structurelle par l'accès au marché du travail, tout en s'abstenant de politiques visant à répondre aux différences culturelles. L'intégration est actuellement le modèle dominant. Néanmoins, il s'agit de grandes

catégories d'approches, et leur application tend à varier selon des contextes propres à chaque pays.

Indépendamment des cadres politiques qui sont en place, nos milieux de vie mondiaux – notamment nos villes - évoluent sans relâche vers une plus grande, et non vers une moindre, diversité à l'ère de la mondialisation. Les études démographiques indiquent que la plupart des pays du monde deviendront à l'avenir plus multiethniques, multiculturels et multi-religieux. La difficulté pour les décideurs en matière de politique migratoire partout dans le monde - et donc **l'objectif de cette table ronde du FMMD – est (d'examiner) comment faire en sorte que cette diversité donne lieu à des résultats positifs.**

### **Promouvoir la cohésion sociale et la diversité**

On reconnaît de plus en plus que, si elle est bien gérée, la diversité offre des opportunités, telles que des compétences, le capital social, l'entrepreneuriat, l'innovation et la créativité. Dans ce contexte et à la lumière des questions sociales que soulèvent les migrations, un dilemme reste à résoudre : qu'est-ce qui fait la cohésion d'une société ? Voici quelques-unes des principales questions et préoccupations qui devront peut-être être abordées pour déterminer la meilleure voie à suivre.

1. Une question qui perdure et reste en grande partie non résolue est celle de savoir sur qui retombe la responsabilité du changement. À plusieurs reprises par le passé, la responsabilité d'effectuer l'adaptation a été mise soit sur les épaules des migrants, soit sur celles de la société d'accueil. En guise d'alternative, nous devrions peut-être envisager la possibilité d'une responsabilité partagée et de l'élaboration de solutions par la coopération, la compréhension et le respect mutuel.
2. Tout migrant est un être humain doté de droits inhérents qui doivent être favorisés et protégés, sans discrimination, notamment en ce qui concerne sa nationalité, sa religion, son statut migratoire ou d'autres aspects. Néanmoins, les migrants se trouvent souvent confrontés à des conditions de travail précaires et à un manque de respect de leurs droits, car la xénophobie et le racisme influencent le discours politique et public dans de nombreux pays. Ils font l'objet de discriminations, de marginalisation et d'exclusion des sociétés qu'ils ont intégrées. Ils portent en eux souvent des vulnérabilités qui sont liées à divers facteurs, notamment la situation dans les pays qu'ils ont quittés, les conditions auxquelles ils ont dû faire face en

cours de route ou à leur arrivée, ainsi que les vulnérabilités liées à d'autres caractéristiques (âge, sexe, handicap, etc.). Le fait d'assurer une participation effective de la part des migrants signifie que les sociétés et les États adoptent la diversité en protégeant les migrants entièrement en conformité avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme. Les principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, tels que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention relative aux droits des travailleurs migrants ou la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, fournissent le cadre juridique international qui permet aux États de protéger et de promouvoir les droits de l'homme de tous les migrants de manière non discriminatoire. D'autres pactes et conventions pertinents, notamment la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, ainsi que les initiatives multilatérales non normatives, tels que l'Alliance des Civilisations des Nations Unies, favorisent les efforts visant à harmoniser la coexistence entre les migrants et les sociétés d'accueil dans le monde.

3. La question de la perception des migrants requiert une attention particulière : Le « débat » actuel sur les migrations est en grande partie unilatéral, mettant l'accent sur des questions à court terme, centré principalement sur la sécurité, et animé par une recrudescence des craintes de l'altérité et des stéréotypes négatifs. Dans ces conditions, les contributions économiques, sociales et culturelles positives des migrants ont été négligées ou ignorées, ce qui conduit à un discours public déséquilibré et nuisible. Il est urgent de réfléchir à des moyens efficaces d'orienter le récit négatif sur les migrations vers un récit qui soit fondé sur les droits, qui soit historiquement plus précis et qui reconnaisse le rôle constructif joué par les migrants en construisant des économies nationales et en matière de croissance et de développement durables dans les pays d'accueil. Il est tout aussi important de lutter contre le racisme et la xénophobie croissants à tous les niveaux et de façonner un récit public basé sur la diversité, l'égalité et la compréhension mutuelle. Le rôle clé des villes dans l'intégration des migrants est primordial, étant donné la propension de beaucoup d'entre elles à promouvoir leurs propres moyens uniques et novateurs pour assurer l'intégration des migrants et de promouvoir la cohésion sociale dans les sociétés locales. Les villes sont souvent moins influencées par les perceptions négatives généralisées du public et par le

discours gouvernemental national sur les migrants, car elles ont tendance à répondre aux besoins réels au niveau local.

4. Les problèmes de sécurité doivent être traités directement. L'extrémisme violent est un problème d'ampleur universelle et ne peut être ignoré. Il existe de multiples niveaux et types de préoccupations qui nécessitent un examen objectif et impartial, car elles sont liées à la gestion des relations interethniques et interreligieuses, à la gestion de la xénophobie, l'exclusion pour des raisons sociales, religieuses et raciales, la discrimination fondée sur la religion ou la race ainsi que d'autres formes de discrimination, la marginalisation ainsi qu'à des questions de radicalisation et de désaffection des jeunes, mais surtout à la nécessité de prendre des mesures préventives visant à créer un sentiment d'appartenance parmi ceux qui sont en danger de devenir marginalisés ou aliénés.
5. Bien que les gouvernements aient manifestement un rôle très important à jouer dans l'élaboration de cadres politiques généraux, ce sont les autorités locales, le secteur privé et en particulier les employeurs, ainsi que la société civile, y compris les migrants eux-mêmes, qui contribuent à parvenir à des résultats positifs en matière de migration. En outre, plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui dans des zones urbaines, tandis que la plupart des migrants et des personnes déplacées s'installent également dans des zones urbaines. Les villes peuvent agir comme des moteurs de l'inclusion sociale, mais souvent elles ne sont pas bien placées pour le faire. Les conséquences sont ressenties pour la plupart au niveau local, par le biais des effets sur des questions de cohésion sociale, les tensions sociétales, les problèmes sur le marché du travail et la nécessité de fournir des services publics. En outre, certains migrants peuvent avoir le sentiment qu'ils appartiennent davantage à leurs villes de destination ou d'origine qu'aux États concernés. Dès lors, les autorités locales prennent de plus en plus de responsabilités en ce qui concerne de nombreux aspects de la gestion de la diversité et devraient adopter une gouvernance urbaine qui facilite l'intégration des migrants et garantit la durabilité sociale, en favorisant l'égalité des chances et en atténuant la xénophobie ; ce faisant, elles garantissent une cohésion sociale et une intégration réussie. C'est donc par le biais de rencontres interpersonnelles, sur les lieux de travail, dans les écoles, dans les centres communautaires et dans les rues, au niveau local, que l'harmonie pourrait également être créée à partir de la diversité ; les interventions politiques doivent aussi être ciblées sur ce niveau-là ; ou comme l'a dit Saunders : « (Les villes d'arrivée) ce ne sont pas seulement des foyers de conflit et de violence potentiels mais aussi des quartiers où s'opère la

transition qui éloigne la pauvreté, où se forge la future classe moyenne, où se déploient les rêves, les mouvements et les gouvernements de la prochaine génération. »<sup>2</sup>

## **La voie à suivre ?**

Si l'on veut étudier et trouver des solutions, les questions relatives à l'accueil de la diversité sociale et à la manière dont l'on pourrait parvenir à une harmonie sociale doivent s'inscrire dans un contexte large qui va bien au-delà de la mobilité humaine et qui repose sur la protection et la promotion des droits de l'homme des migrants. Les espaces sociaux un peu partout dans le monde deviennent de plus en plus diversifiés, pour de multiples raisons, y compris, mais sans s'y limiter, la mobilité.

Il y a beaucoup de données qui suggèrent que la difficulté aujourd'hui est de parvenir à l'harmonie *au milieu* de la diversité. La question qui se pose alors est de savoir si un nouveau paradigme de politiques est nécessaire. Peut-être un paradigme qui défendrait un ensemble de valeurs fondamentales et universelles auxquelles chacun pourrait adhérer : les droits de l'homme et l'égalité, la démocratie, l'état de droit et le respect de toutes les personnes (qui font partie du système démocratique), pourraient constituer des exemples d'aspirations universelles qui seraient à même de jeter les bases de sociétés harmonieuses. S'agissant du prochain « nouvel agenda urbain », qui sera créé dans le cadre de Habitat III, des propositions pour un développement urbain durable seront également approuvées d'une façon générale. Une planification urbaine non discriminatoire, inclusive et fondée sur des droits, ainsi qu'une gestion efficace des migrations et des déplacements au niveau local, sont considérées comme un facteur de réussite pour parvenir à un développement urbain durable plus large. En outre, le Programme pour le développement durable qui vient d'être lancé vise également la mise en œuvre planifiée et bien gérée des politiques migratoires, y compris d'autres cibles liées à la migration dans le cadre d'un certain nombre d'objectifs et plus précisément la cible qui invite les villes à devenir inclusives. Les politiques prenant en compte les valeurs propres à chaque pays, les normes culturelles, les codes de conduite, les histoires et coutumes partagées ainsi que les lieux de rencontre communs pourraient renforcer les liens sociaux au sein de la société d'accueil, en vue de parvenir à des sociétés inclusives.

---

<sup>2</sup> (Saunders, 2010)



## **Recommandations provisoires**

1. Promouvoir l'intégration structurelle par l'insertion de migrants et de réfugiés sur le marché du travail, sur la base du principe de l'égalité des chances, de la non-discrimination et du respect des droits sociaux et économiques ;
2. Promouvoir l'accès à la citoyenneté et favoriser la participation des migrants et de leurs descendants à la vie civique et politique ;
3. Adopter des cadres juridiques solides pour lutter contre la xénophobie, le racisme, la ségrégation et les inégalités entre les personnes nées à l'étranger et la population indigène ;
4. Promouvoir une éducation qui respecte d'autres civilisations et cultures et un programme d'études qui tienne compte de la population d'élèves et d'étudiants multiculturelle (y compris des cours dispensés dans la langue maternelle d'enfants non-indigènes) ;
5. Adopter des politiques ouvertes et tolérantes envers les spécificités culturelles, sans institutionnaliser les différences culturelles ni promouvoir l'assimilation à la culture nationale prédominante ;
6. Promouvoir un dialogue interculturel qui dissocie la culture du radicalisme, du terrorisme et de la criminalité ;
7. Les médias devraient être encouragés à consacrer une large place à la diversité, notamment par le biais de documentaires et des faits;
8. Promouvoir la gestion de la diversité aux niveaux local, national et supranational, tout en veillant à ce que les politiques de diversité soient conçues et adoptées par le dialogue et une approche ascendante, impliquant toutes les parties prenantes, les communautés locales, les communautés de migrants, la société civile et le secteur privé.

## Questions directrices

1. *Quelles mesures juridiques, institutionnelles et pratiques sont en place pour assurer une société pacifique, non discriminatoire et inclusive dans votre pays aux niveaux national et local, en particulier en ce qui concerne :*
  - *La facilitation de l'inclusion économique, sociale et culturelle et la participation politique de personnes issues de milieux culturels variés, y compris les migrants.*
  - *La contribution des parties prenantes à l'accroissement de la participation communautaire, à la favorisation d'un sentiment d'appartenance parmi les migrants et au renforcement de la cohésion sociale face à la diversité culturelle croissante.*
2. *Comment les institutions et processus régionaux et internationaux, y compris celles et ceux qui favorisent une participation des gouvernements locaux, pourraient-ils être mieux adaptés à la coopération et la collaboration sur le thème des sociétés inclusives et harmonieuses ?*
3. *Quelle est la pertinence / le rôle des autorités locales et des acteurs, en particulier dans les villes, s'agissant de créer un environnement propice à l'inclusion des migrants et à leur accès aux services, garantissant la participation civique et à la cohésion sociale ? Quels sont les exemples réussis de projets et de politiques urbains à cet égard ?*
4. *Qu'est-ce qui est nécessaire pour promouvoir une plus large appréciation de la coexistence de différentes cultures et pour lutter contre la xénophobie et la perception négative des migrants ? Quelles sont les pratiques réussies dans vos pays (par exemple, les programmes d'études et les réunions d'information préalables au départ) pour soutenir la cohésion culturelle et sociale, les droits de l'homme et l'égalité des sexes et pour relever le défi de la perception publique des migrants, en collaboration avec les gouvernements, les médias, la société civile et le secteur privé ?*
5. *Quelles sont les politiques / mesures préventives qui peuvent être prises pour résoudre les problèmes de sécurité et prévenir l'extrémisme violent grâce à des mesures d'intégration proactives axées sur le long terme ?*

\*\*\*\*\*